

## **Accès à la piscine limité aux enfants**

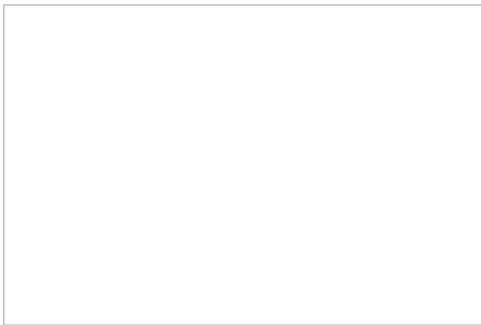
Dans le cadre des nouvelles restrictions liées à la crise sanitaire appliquées **depuis le mardi 6 octobre, la piscine n'accueille plus de public adulte.**

**L'accès à l'équipement est désormais réservé aux mineurs sur présentation d'un justificatif** (en son absence, l'entrée pourra être refusée) **pendant 15 jours minimum.**

Ainsi, tous les cours adultes : aquagym, initiation adultes et jardin aquatique (en raison de la présence des parents dans l'eau) ne seront plus assurés durant cette période.

La piscine restera ouverte pour les associations (uniquement pour les mineurs).

Toutes les autres activités pour les mineurs (scolaires, initiation enfants, collèges, centres de loisirs, dispositifs "Pass'nat" et "Je nage donc je suis") seront maintenues.



## **Piscine**

### **La piscine se compose de :**

- 1 bassin d'initiation 25 m x 10 m – Profondeur, de 1 m à 2,10
- 1 pataugeoire découverte l'été (moins de 6 ans uniquement)
- solarium (jardin) ouvert l'été

Le solarium est ouvert lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 11h à 18h, le samedi de 14h à 18h et fermé le dimanche.

La pataugeoire est ouverte uniquement en période estivale du lundi au samedi de 14h à 18h (fermé le dimanche).

**Fermeture de la caisse :** 45 minutes avant la fermeture de la piscine.

**Évacuation du bassin :** 20 minutes avant la fermeture de la piscine (30 minutes en été).

## **Tarifs**

- A l'unité : 2,95 € - 2 € (tarif réduit\*)
- Pour 10 entrées : 23,95 € - 16,40 € (tarif réduit\*)
- Gratuit pour les enfants de moins de 4 ans accompagnés

\* *Tarifs réduits : familles nombreuses, enfants scolarisés, retraités de plus de 60 ans, chômeurs, étudiants, associations locales (ticket à l'unité).*

## **A savoir**

- Les enfants de moins de 10 ans non nageurs doivent être accompagnés des parents dans l'eau ou avoir effectué gratuitement le « test du nageur » avec un maître-nageur-sauveteur.
- **Bonnet de bain obligatoire.**
- Shorts et bermudas interdits.
- Prêt de matériels (planches, ceintures, brassards) sous caution uniquement d'une pièce d'identité.

## **Les cours**

- Les cours municipaux sont dispensés sur deux périodes : de septembre à fin janvier et de février à mi-juin.
- Les cours sont maintenus pendant les vacances hormis l'initiation de 6 à 15 ans.

### **Jardin aquatique de 2 à 6 ans**

Découverte du milieu aquatique en autonomie avec ses parents. Séance ludique avec un éducateur diplômé qui vous guidera à travers des exercices adaptés. Présence obligatoire d'un parent par enfant dans l'eau.

Fréquence : 1 fois par semaine, samedi de 9h45 à 10h15 ou de 10h15 à 10h45.

Tarif : 54,90€ par semestre.

### **Initiation de 6 à 15 ans**

Cours collectifs d'initiation ayant pour objectif de familiariser et d'initier les enfants à la nage.

Fréquence : 1 fois par semaine, du lundi au vendredi de 17h à 17h30 ou de 17h30 à 18h selon le niveau.

Tarif : 43,92€ par semestre.

### **Cours adultes à partir de 16 ans**

Quel que soit votre âge, des éducateurs vous aideront à appréhender vos peurs dans l'eau.

Fréquence : 1 fois par semaine, samedi de 11h à 11h45 ou de 11h45 à 12h30 selon le niveau.

Tarif : 96,64€ par semestre.

### **Aquagym à partir de 16 ans**

Cours en groupe permettant d'allier l'aspect détente et le plaisir avec les bienfaits d'une activité sportive.

Fréquence : 1 fois par semaine le mardi de 12h15 à 13h, de 19h30 à 20h15, de 20h15 à 21h, le jeudi de 19h30 à 20h15 et de 20h15 à 21h, le vendredi de 12h15 à 13h, le samedi de 8h45 à 9h30.

Tarif : 90,60€ par semestre.

## **Inscriptions aux cours**

- Une fois identifié avec votre espace personnel dans la rubrique [vos démarches](#)
- Sur rdv à la piscine municipale au 01 41 52 43 22

Publié le 06 octobre 2020